

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 05 DECEMBRE 2019**

Délibération  
n° 2019.12.339

**Adaptation de la  
gamme tarifaire  
mobius**

**LE CINQ DECEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 novembre 2019**

**Secrétaire de séance** : François ELIE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Sylvie CARRERA

**Ont donné pouvoir** :

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLLOT, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Joël GUITTON à Vincent YOU, Isabelle LAGRANGE à Laïd BOUAZZA, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS à André LANDREAU, Annie MARC à Jean-Luc VALANTIN, Pascal MONIER à Véronique DE MAILLARD, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à José BOUTTEMY

**Suppléant(s)** :

Guy ETIENNE par Sylvie CARRERA

**Excusé(s)** :

Anne-Sophie BIDOIRE, Danielle CHAUVET, Bernard DEVAUTOUR, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Jeanne FILLOUX, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Annie MARC, Pascal MONIER, Catherine PEREZ, Christophe RAMBLIERE, Philippe VERGNAUD

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE 2019**

**DELIBERATION  
N° 2019.12.339**

MOBILITES

Rapporteur : **Madame DE MAILLARD**

**ADAPTATION DE LA GAMME TARIFAIRE MOBIUS**

La révision de la grille tarifaire propose :

- d'introduire les opérations commerciales Malin le Bus et la journée Mobilité des seniors ;
- d'étendre l'accès aux titres PDM (Plan de Mobilité) dès lors qu'un établissement à conventionné avec GrandAngoulême pour l'accompagnement à la mise en œuvre d'un PDM ;
- d'élargir l'accès aux abonnements et titres correspondances pour les abonnés scolaires ;
- dans le cadre du renouvellement de la billettique, de permettre le rechargement de titres ou d'abonnements sur un support SAV (service après-vente) sans surcoût pour l'utilisateur ou la collectivité ;
- d'autoriser la vente de titres dépannage sur support billet sans contact, en plus du support QR Code.

**Opérations commerciales**

Pour promouvoir l'utilisation du transport public urbain, la SPL STGA a mis en place des actions commerciales, notamment à destination des seniors et des scolaires. Ces opérations ne figuraient pas à la grille tarifaire lorsque la STGA était gérée en délégation de service public. Avec la création de la SPL STGA, GrandAngoulême devient propriétaire des recettes commerciales. Ces actions, gratuites, sont donc intégrées à la grille tarifaire, GrandAngoulême en assumant la perte de recettes.

La Journée mobilité des seniors, en partenariat avec l'UDAF, est organisée tous les ans au mois d'octobre. Cette opération concerne environ 140 personnes par an, qui effectuent un trajet aller-retour depuis leur commune jusqu'au centre-ville, avec un accompagnateur bénévole sénior, suivi d'un après-midi festif. Il est proposé le maintien de cette opération annuelle et l'ajout à la gamme tarifaire, d'un titre « 1 Voyage Groupe 2 à 5 personnes » (3,50€ TTC) gratuit et de son support BSC gratuit (0,10€) dans la limite de 30 par an.

L'opération « malin le bus », proposée tous les ans aux classes de CM2, permet une visite et une présentation de la STGA à 520 élèves et la création gratuite de cartes sans contact, support pour les abonnements scolaires des futurs collégiens. Il est donc proposé le maintien de cette opération annuelle et l'ajout à la gamme tarifaire :

- d'un titre « 1 voyage Groupe 6 à 10 personnes » (4,90€ TTC) gratuit et de son support BSC gratuit (0,10€) dans la limite de 200 par an,
- l'ajout de carte sans contact gratuites (8€ TTC) dans la limite de 500 par an considérant que l'an passé 300 cartes ont été délivrées

**Titres PDE/PDM**

Depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et retranscrite au 9° de l'article L. 1214-2 du Code des transports, les entreprises et établissements de plus de 100 travailleurs (sur un même site) ont l'obligation de mettre en place un Plan de Mobilité (terme qui se substitue au Plan de Déplacement Entreprise).

GrandAngoulême s'est engagé dans une démarche d'accompagnement de ces entreprises dans l'élaboration de leur Plan de Mobilité Employeurs. Ainsi, une dizaine d'entreprises sont accompagnées chaque année.

Afin d'inciter à l'utilisation des transports alternatifs à la voiture individuelle, la gamme tarifaire Möbius comporte des tarifs spécifiques PDM. Pour pouvoir en faire bénéficier leurs travailleurs, les établissements doivent avoir conventionné avec GrandAngoulême. Cette convention peut intervenir à la mise en œuvre d'un PDM ou dès le début de la démarche d'accompagnement à l'élaboration d'un PDM.

La révision de la gamme tarifaire permet de préciser les modalités d'accès à ces tarifs, que ce soit pour la gamme transport collectif ou mobicycle.

### **Correspondances**

Les élèves bénéficiant d'un abonnement scolaire délivré par la Région, ou par l'agence Cartrans pour la ligne 10 et qui doivent emprunter, en correspondance, le réseau urbain pour se rendre à leur établissement scolaire situé sur le territoire de GrandAngoulême, peuvent bénéficier d'une carte de correspondance gratuite avec un abonnement annuel 10 mois valable sur le réseau de transport urbain Möbius. Cet abonnement est valable uniquement les jours scolaires, sur le trajet entre :

- l'arrêt de correspondance entre le réseau régional et le réseau Möbius
- l'arrêt le plus proche de l'établissement scolaire de l'élève.

A partir de janvier 2020, la Région transfère 22 lignes scolaires à GrandAngoulême. GrandAngoulême sera également en charge d'inscrire les élèves résidents et scolarisés sur le territoire de GrandAngoulême mais empruntant une ligne régionale. Il est donc proposé d'étendre cette correspondance gratuite, selon les mêmes modalités, aux élèves externes ou demi-pensionnaires bénéficiant d'un abonnement scolaire délivré par le service transports scolaires de GrandAngoulême.

Enfin, la Région a modifié son règlement des transports scolaires cette année, étendant la possibilité de correspondance aux élèves internes. Il est proposé d'intégrer à la gamme tarifaire la possibilité pour les élèves internes de bénéficier de cartes sans contact à titre gratuit, à partir de janvier 2020 (1 carte sans contact contenant 2 packs 30 voyages par an, par élève) leur permettant une correspondance gratuite avec le réseau urbain, en période scolaire, limité aux arrêts qui leur permettent de rejoindre leur établissement scolaire, à raison d'un aller-retour par semaine. Cette modification a été intégrée à la convention de correspondance avec la Région.

Il est proposé d'offrir la même possibilité aux élèves internes inscrits par le service Transports scolaires de GrandAngoulême.

Il est proposé d'offrir les mêmes possibilités aux élèves externes et demi-pensionnaires bénéficiant d'un abonnement scolaire réglementé (ASR) pour l'utilisation du TER, et aux élèves internes d'un abonnement Interne Scolaire (AIS) TER.

### **Titres SAV**

La nouvelle gamme tarifaire, associée à la mise en place du nouveau système billettique, est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2019. Cette évolution de la gamme tarifaire amène à prendre en compte des mesures spécifiques pour pallier les cas de dysfonctionnements des titres de transport. Ainsi, en complément des supports de titre SAV déjà existants dans la grille tarifaire, il est proposé de pouvoir recharger le titre ou l'abonnement initialement chargé par l'utilisateur sur le support défectueux, sans surcoût pour l'utilisateur ni la collectivité. Cette possibilité est ajoutée à la grille tarifaire.

**Billet sans contact pour les titres dépannages**

Pour faire face à des temps de validation des QR Code parfois long, il est proposé d'ajouter à la grille tarifaire la possibilité de charger des titres dépannage sur des billets sans contacts, rechargeables, ainsi que les titres shopping et les titres FIBD. Les prix de ventes des titres concernés restent inchangés (1,80 € TTC pour le titre dépannage, 0,50 € TTC pour titres FIBD, 1€ TTC pour l'opération shopping).

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 28 novembre 2019,

**Aussi, je vous propose :**

**D'APPROUVER :**

- ✓ la poursuite des opérations commerciales annuelles « Journée senior » et « Malin le Bus » organisées par la STGA ;
- ✓ la création de supports de titres et titres gratuits pour le transport des participants à la journée sénior et malin le bus ;
- ✓ la création de cartes sans contact dans le cadre de l'opération Malin le Bus, délivrées gratuitement aux participants ;
- ✓ l'application de tarifs PDM aux travailleurs d'un établissement dès lors que celui-ci a conventionné avec GrandAngoulême pour entamer l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeur, dans le cadre de l'accompagnement proposé par GrandAngoulême. Ces tarifs s'appliquent sur le réseau de transports publics urbains et sur la gamme des tarifs vélos.
- ✓ la création de titres ou d'abonnement de correspondance gratuits pour les abonnés scolaires inscrits sur les services de la Région (transport routier/TER), sur la ligne 10 ou sur les lignes de transports scolaires gérées par le Service Transport Scolaire de GrandAngoulême, que les élèves soient externes, demi-pensionnaires, ou internes.
- ✓ en cas de support de titre défectueux, le rechargement du titre ou de l'abonnement initialement chargé par l'utilisateur sur le support SAV, sans surcoût pour l'utilisateur ;
- ✓ la possibilité de vente de titres dépannages, de titres événementiels FIBD, de titres shopping, sur billets sans contact rechargeables, sans modification du prix de vente usager.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>20 décembre 2019</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>23 décembre 2019</b>

**Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle  
billettique /Service parc'velo de la GARE**

	Montant HT	Taux de TVA	Montant de TVA	Montant TTC
abonnement 1 mois	0,00 €	20%	0,00 €	0,00 €
abonnement 1 an	0,00 €	20%	0,00 €	0,00 €

## Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019

### mobili'cycle / Tarifs de location des vélo

	Montant HT	Taux de TVA	Montant de TVA	Montant TTC
<b>Tarifs pleins Vélos urbains classiques</b>				
1 mois	8,33 €	20%	1,67 €	10,00 €
3 mois	20,83 €	20%	4,17 €	25,00 €
6 mois	37,50 €	20%	7,50 €	45,00 €
<b>Tarifs pleins Vélos à assistance électrique</b>				
1 mois	25,00 €	20%	5,00 €	30,00 €
3 mois	66,67 €	20%	13,33 €	80,00 €
6 mois	125,00 €	20%	25,00 €	150,00 €
<b>Tarifs pleins Vélos Nano Elec Pliable</b>				
1 mois	25,00 €	20%	5,00 €	30,00 €
3 mois	66,67 €	20%	13,33 €	80,00 €
6 mois	125,00 €	20%	25,00 €	150,00 €
<b>Tarifs réduits* Vélos urbains classiques</b>				
1 mois	7,08 €	20%	1,42 €	8,50 €
3 mois	17,50 €	20%	3,50 €	21,00 €
6 mois	31,67 €	20%	6,33 €	38,00 €
<b>Tarifs réduits* Vélos à assistance électrique</b>				
1 mois	21,25 €	20%	4,25 €	25,50 €
3 mois	56,67 €	20%	11,33 €	68,00 €
6 mois	106,67 €	20%	21,33 €	128,00 €
<b>Tarifs réduits* Vélos Nano Elec Pliable</b>				
1 mois	21,25 €	20%	4,25 €	25,50 €
3 mois	56,67 €	20%	11,33 €	68,00 €
6 mois	106,67 €	20%	21,33 €	128,00 €

*\* tarif réduit (non cumulable) pour les détenteurs d'une mobili'carte, les étudiants, les travailleurs des établissements engagés par convention avec GrandAngoulême dans la mise en œuvre ou l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeurs*

## Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 /service de location de velos

### mobili'cycle / Tarifs de location des accessoires

	Montant HT	Taux de TVA applicable	Montant de TVA	Montant TTC
<b>Sacoches doubles</b>				
1 mois	3,33 €	20%	0,67 €	<b>4,00 €</b>
3 mois	5,83 €	20%	1,17 €	<b>7,00 €</b>
6 mois	8,33 €	20%	1,67 €	<b>10,00 €</b>
<b>Remorques Enfants max 40kg</b>				
1 mois	16,67 €	20%	3,33 €	<b>20,00 €</b>
3 mois	45,83 €	20%	9,17 €	<b>55,00 €</b>
6 mois	83,33 €	20%	16,67 €	<b>100,00 €</b>
<b>Sièges Bébé</b>				
1 mois	4,17 €	20%	0,83 €	<b>5,00 €</b>
3 mois	11,67 €	20%	2,33 €	<b>14,00 €</b>
6 mois	22,50 €	20%	4,50 €	<b>27,00 €</b>

### mobili'cycle / Tarifs assurances

	Montant HT	Taux de TVA applicable	Montant de TVA	Montant TTC
<b>Assurances et Assistance VAE</b>				
6 mois	25,00 €	20%	5,00 €	<b>30,00 €</b>
<b>Assurances Vélo classique</b>				
6 mois	15,00 €	20%	3,00 €	<b>18,00 €</b>



## Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre /service de location de velos

### mobili'cycle / Autres tarifs applicables

	Montant HT	Taux de TVA	Montant de TVA	Montant TTC
<b>NETTOYAGE</b>				
Nettoyage complet	19,17 €	20%	3,83 €	<b>23,00 €</b>
Nettoyage partiel	10,83 €	20%	2,17 €	<b>13,00 €</b>
Forfait logos	5,00 €	20%	1,00 €	<b>6,00 €</b>
Forfait peinture	166,67 €	20%	33,33 €	<b>200,00 €</b>
Pénalités de retard (par semaine de retard emtamée)	12,50 €	20%	2,50 €	<b>15,00 €</b>
<b>FRAIS DE RECOUVREMENT</b>				
Classiques	166,67 €	20%	33,33 €	200,00
Frais de recouvrement VAE	583,33 €	20%	116,67 €	700,00
<b>REEMPLACEMENT ET REPARATION</b>				
= Prix HT de la pièce franco de port + + main d'œuvre en temps passé à 16,7€ HT/h		20%		

## Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 / Lignes régulières de transport publics

Les enfant de - de 4 ans voyagent gratuitement dans la limite de 3 enfants de - 4 ans accompagnés d'un adulte.

	Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
<b>Titres occasionnels</b>								
<b>titres references</b>	1 Voyage	Qr Code, BSC, CSC	tarif de référence					
	3 Voyages	BSC, CSC	-15% de 3 titre 1 Voyage	tous publics	1,27	10%	0,13	1,40
	10 Voyages	BSC, CSC	-30% de 10 titre 1 Voyage	tous publics	3,27	10%	0,33	3,60
	titre solidarité 10 Voyages - 50%	BSC, CSC	-50% de 1 carnet 10 Voyage	Sur justification CCAS (nombre de carnet limité par mois) 1/ sans critère d'âge 2/ sans condition de résidence 3/ Sur condition de ressources (seuil CMU-C)	8,91	10%	0,89	9,80
	titre depannage	<b>Qr Code Cartonné à bord / BSC</b>	30% de 1 titre 1 Voyage	tous publics / vendu uniquement à bord des véhicules opérés par STGA	4,45	10%	0,45	4,90
	30 Voyages	CSC	-20% de 10 titre 3 Voyage	tous publics	1,64	10%	0,16	1,80
<b>pass</b>	pass 24heures	BSC, CSC	-15% de 3 titre 1 Voyage	tous publics / voyages illimités sur une journée / Tous publics, valable 24h après la première validation	26,18	10%	2,62	28,80
	Pass 48 heures	BSC, CSC	-15% de 2 pass 24h	tous publics / voyages illimités sur deux journées / Tous publics, valable 48h après la première validation	5,55	10%	0,55	6,10
	Pass 7 jours glissant	BSC, CSC	-30% de 7 pass 24h	tous publics / voyages illimités sur 7 Jours / Tous publics, valable 7 jours après la première validation	16,36	10%	1,64	18,00
<b>groupe</b>	1V Groupe 2 à 5 Voyageurs	BSC	-50% de 5 titre 1 Voyage	tous publics	3,18	10%	0,32	3,50
	1V Groupe 6 à 10 Voyageurs	BSC	-65% de 10 titre 1 Voyage	tous publics	4,45	10%	0,45	4,90
<b>correspondance</b>	Titre 1V correspondance Réseau Regional	1 Qr Code 1V Cartonné à bord Cars Régionaux	-50% de 1 titre 1 Voyage	voyageur occasionnel / sur présentation d'un titre unitaire validé dans les transports régionaux	0,64	10%	0,06	0,70
	<b>30 Voyages correspondance - élèves en correspondance, internes - Applicable au 01/01/20</b>	<b>CSC</b>	<b>titre 3 voyages</b>	<b>élèves - de 18 ans à 25 ans / voyageur régulier / sur présentation d'un abonnement scolaire valable sur les services régionaux routiers ou ferrés (carte scolaire délivrée par la Région) ou d'un abonnement scolaire L10/ ou d'un abonnement scolaire délivré par le Service Transports scolaires de GrandAngoulême/ valable en période scolaire / non valable en juillet et en août</b>	0,00	10%	0,00	0,00

evenementiel	Titre Journée "Evenement Exceptionnel"	QR code journée Cartonné evenementiel/		tous publics / voyages illimités sur une journée / pour la semaine de la mobilité (date définie par GA) ou par exemple en cas de pic de pollution (date définie par GA)		10%	0,00	0,00
	<b>TITRE 1V "Evénement"</b>	<b>QR code 1V cartonné, BSC, Qr Code</b>		<b>tous publics / limité aux journées événements (EX: Journées Shopping)/ Dans la limite de 60 jours par an</b>	<b>0,91</b>	<b>10%</b>	<b>0,09</b>	<b>1,00</b>
	Titre 1V FIBD	<b>QR code Cartonné événementiel/BS C/Qr CODE</b>		tous publics / limité aux journées FIBD	0,45	10%	0,05	0,50

## Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 / Lignes régulières de transport publics

	Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
	<b>Abonnement "- 18 ans"</b>							
	- Mois	csc	tarif de référence	- de 18 ans / valable tous les jours y compris en juillet/aout /	14,64	10%	1,46	16,10
titres références	- Année scolaire 10 mois Sauf Juillet/Aout) / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année scolaire 10 mois	- de 18 ans / valable tous les jours (Sauf Juillet/Aout) / prelevement automatique (avec engagement)	144,82	10%	14,48	159,30
	- Année scolaire 10 mois (sauf juillet/aout) / payable en 1 fois	csc	-10% de 10 abt mois "-18ans"	- de 18 ans / valable tous les jours (sauf juillet/aout) / payable en une seule fois	131,73	10%	13,17	144,90
	- Année 12 mois / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année 12 mois "-18 ans"	- de 18 ans / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	154,82	10%	15,48	170,30
	- Année 12 mois / payable en 1 fois	csc	+10€ sur 1 abt année scolaire 10 mois	- de 18 ans / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / payable en une seule fois	140,82	10%	14,08	154,90

## Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 / Lignes régulières de transport publics

		Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
<b>Abonnement "- 18 ans"</b>								
<b>famille nombreuse</b>	- Mois "Famille nombreuse"	csc	-30% de 1 abt mois "- 18ans"	- de 18 ans / 3 enfants mineurs dans le foyer.	10,18	10%	1,02	11,20
	- Année scolaire 10 mois "Famille nombreuse" / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année scolaire 10 mois "Famille nombreuse"	- de 18 ans / 3 enfants mineurs dans le foyer / sauf juillet et aout) / prelevement automatique (avec engagement)	101,36	10%	10,14	111,50
	- Année scolaire 10 mois "Famille nombreuse" / payable en 1 fois	csc	-30% de 1 abt année "-18ans"	- de 18 ans / 3 enfants mineurs dans le foyer / sauf juillet et aout)/ payable en une seule fois	92,18	10%	9,22	101,40
	- Année 12 mois "Famille nombreuse" / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année "- 18 ans" 12 mois "Famille nombreuse"	- de 18 ans / 3 enfants mineurs dans le foyer / 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	111,36	10%	11,14	122,50
	- Année 12 mois "Famille nombreuse" / payable en 1 fois	csc	+10€ sur 1 abt année 10 mois "Famille nombreuse"	- de 18 ans / 3 enfants mineurs dans le foyer / 12 mois glissants / payable en une seule fois	101,27	10%	10,13	111,40
<b>classes spe.</b>	- Année "Classes spécialisées" (sauf juillet/aout)	csc		eleves de CLIS, EREA,SEGPA / jours scolaires			0,00	-
<b>Solidarité</b>	- Mois "Solidarité" niveau 1	csc	-50% de 1 abt mois -18ans	-18 ans Sur justificatif CCAS / toutes heures / par mois 1/ personnes dont les ressources sont situées entre plafonds RSA et CMU, pers. handicapées aux ressources inf. ou egale au plafond AAH 2/Sans condition de résidence	7,27	10%	0,73	8,00
	- Mois "Solidarité" niveau 2	csc	-75% de 1 abt mois -18ans	-18 ans / Sur justificatif CCAS / toutes heures / par mois 1/ pers. dont les ressources sont inférieures au RSA 2/ Sur condition de résidence dans une commune du GrandAngoulême	3,64	10%	0,36	4,00

## Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 / Lignes régulières de transport publics

	Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
correspondance	<b>Abonnement "- 18 ans"</b>							
	- mois correspondance Reseau Regional*	csc	-50% de 1 abt mensuel -18 ans	- de 18 ans / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement mensuel non scolaire valable sur les lignes regionales	7,27	10%	0,73	8,00
	- Année scolaire 10 mois / élèves en correspondance (1 aller-retour/jour/période scolaire)	csc	<b>Abonnement annuel limité aux points d'arrêts utilisés pour la correspondance</b>	<b>eleves - de 18 ans / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement scolaire valable sur les services regionaux routiers ou ferrés (carte scolaire delivrée par la Region) ou d'un abonnement scolaire L10/ limité à certaines zones de points d'arrêt / ou d'un abonnement scolaire délivré par le Service Transports scolaires de GrandAngoulême/ valable en période scolaire / non valable en juillet et en août</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
- année 12 mois / non scolaires correspondance Reseau Regional*	csc	-50% de 1 abt annuel -18 ans 12 mois	- de 18 ans / voyageur regulier / 12 mois glissants sur présentation d'un abonnement annuel non scolaire valable sur les lignes regionales	70,36	10%	7,04	77,40	

\*Accessibles à toute personne domiciliée sur GA et hors GA

## Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 / Lignes régulières de transport publics

	Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux de TVA	Montant TVA	Montant TTC	
<b>Abonnement 18/25 ans</b>								
titres references	- Mois	tarif de référence	de 18 à 25 ans revolus / toutes heures	19,82	10%	1,98	21,80	
	- Année scolaire 10 mois Sauf Juillet/Aout) / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année scolaire 10 mois "18/25"	de 18 à 25 ans revolus / valable tous les jours (Sauf Juillet/Aout) / prelevement automatique (avec engagement)	197,00	0,10	19,70	216,70
	- Année scolaire 10 mois (sauf juillet/aout) / payable en 1 fois	CSC	-10% de 10 abt mois "18/25"	de 18 ans à 25 ans revolus / toutes heures de septembre à juin	179,09	10%	17,91	197,00
	- Année 12 mois / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année 12 mois "18/25"	de 18 à 25 ans revolus / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	220,64	10%	22,06	242,70
	- Année 12 mois / payable en 1 fois	csc	-16% de 12 abt mois "18/25"	de 18 à 25 ans revolus / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / payable en une seule fois	200,55	10%	20,05	220,60
PDM	- Mois" PDM"	csc	-15% de 1 abt mois 18/25	18/25 ans / Tarif destiné aux travailleurs des établissements engagés par convention avec GrandAngoulême dans la mise en œuvre ou l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeurs	16,91	10%	1,69	18,60
	- Année 12 mois PDM / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année 12 mois PDM "18/25"	de 18 à 25 ans revolus / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / Tarif destiné aux travailleurs des établissements engagés par convention avec GrandAngoulême dans la mise en œuvre ou l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeurs / prelevement automatique (avec engagement)	187,55	10%	18,75	206,30
	- Année 12 mois PDM / payable en 1 fois	csc	-16% de 12 abt mois PDM "18/25"	de 18 à 25 ans revolus / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / Tarif destiné aux travailleurs des établissements engagés par convention avec GrandAngoulême dans la mise en œuvre ou l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeurs / payable en une fois	170,45	10%	17,05	187,50

### Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 / Lignes régulières de transport publics

	Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
<b>Abonnement 18/25 ans</b>								
solidarité	- Mois "Solidarité" niveau 1	csc	-50% de 1 abt mois 18/25 ans	de 18 ans à 25 ans revulus / Sur justificatif CCAS / toutes heures / par mois 1/ personnes dont les ressources sont situées entre plafonds RSA et CMU, pers. handicapées aux ressources inf. ou egale au plafond AAH 2/Sans condition de résidence	9,91	10%	0,99	10,90
	- Mois "Solidarité" niveau 2	csc	-75% de 1 abt mois 18/25 ans	de 18 ans à 25 ans revulus / Sur justificatif CCAS / toutes heures / par mois 1/ pers. dont les ressources sont inférieures au RSA 2/ Sur condition de résidence dans une commune du GrandAngoulême	5,00	10%	0,50	5,50
correspondance	- Mois correspondance Réseau Regional*	csc	-50% de 1 abt mois "18/25"	de 18 ans à 25 ans revulus / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement mensuel non scolaire valable sur les lignes regionales	9,91	10%	0,99	10,90
	- Année scolaire 10 mois / élèves en correspondance (1 aller-retour par jour/période scolaire)	csc	abonnement annuel limité aux points d'arrêts utilisés pour la correspondance	<b>Elèves de 18 à 25 ans / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement scolaire valable sur les services regionaux routiers ou ferrés (carte scolaire délivrée par la Region) ou d'un abonnement scolaire L10/ limité à certaines zones de points d'arrêt / ou d'un abonnement scolaire délivré par le Service Transports scolaires de GrandAngoulême/ valable en période scolaire / non valable en juillet et en août</b>	0,00			0,00
	- année 12 mois / non scolaires correspondance Réseau Regional*	csc	-50% d' 1 abt année 12 mois "18/25 ans"	de 18 à 25 ans revulus / 12 mois glissants /voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement annuel non scolaire valable sur les lignes regionales	100,27	10%	10,03	110,30

\*Accessibles à toute personne domiciliée sur GA et hors GA

### Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 / Lignes régulières de transport publics

	Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
<b>Abonnement "26 ans et +"</b>							
e	- Mois	tarif de référence	+ 26 ans / Tous publics / toutes heures	32,45	10%	3,25	35,70



titres de referenc	- Année 12 mois / avec PA	csc	+10% de 1 abt année 12 mois	+ 26 ans / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	359,91	0,10	35,99	395,90
	- Année 12 mois / payable en 1 fois	csc	-16% de 12 abts mois " 26 ans et +"	+ 26 ans revolus / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / payable en une seule fois	327,18	10%	32,72	359,90
PDM	- Mois" PDM"	csc	-15% de 1 abt mois "26+"	<b>+ 26 ans / Tarif destiné aux travailleurs des établissements engagés par convention avec GrandAngoulême dans la mise en œuvre ou l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeurs</b>	27,55	10%	2,75	30,30
	- Année 12 mois PDM / avec PA	csc	+10% de 1 abt année 12 mois "PDM"	<b>+ 26 ans /Tarif destiné aux travailleurs des établissements engagés par convention avec GrandAngoulême dans la mise en œuvre ou l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeurs / prelevement automatique (avec engagement)</b>	305,91	0,10	30,59	336,50
	- Année 12 mois PDM / payable en 1 fois	csc	-15% de 1 abt année "26+"	<b>+ 26 ans / Salariés dont l'entreprise a signé une convention PDE avec GrandAngoulême / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / payable en une seule fois</b>	278,09	10%	27,81	305,90

## Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 / Lignes régulières de transport publics

		Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
<b>Abonnement "26 ans et +"</b>									
solidarité	1	- Mois "Solidarité" - niveau	CSC	-50% de 1 abt mois "26+"	+ 26 ans / Sur justificatif CCAS // toutes heures / par mois 1/ personnes dont les ressources sont situées entre plafonds RSA et CMU, pers. handicapées aux ressources inf. ou égale au plafond AAH 2/ Sans condition de résidence	16,18	10%	1,62	17,80
	2	- Mois "Solidarité" - niveau	CSC	-75% de 1 abt mois "26+"	+ 26 ans / Sur justificatif CCAS / toutes heures / par mois 1/ pers. dont les ressources sont inférieures au RSA 2/ Sur condition de résidence dans une commune de GrandAngoulême	8,09	10%	0,81	8,90
ZEN		- Mois "Zen"	CSC	-45% de 1 abt mois "26+"	+ 26 ans / tous publics / heures creuses	17,82	10%	1,78	19,60
		- Année 12 mois "ZEN" / avec PA	CSC	+10% de 1 abt année 12 mois "zen"	+ 26 ans / +26 ans / tous publics / heures creuses/ 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	197,91	0,10	19,79	217,70
		- Année 12 mois "ZEN" / payable en 1 fois	CSC	-16% de 12 abt mois zen "26 ans et +"	+ 26 ans / +26 ans / tous publics / heures creuses / 12 mois glissants / payable en une seule fois	179,91	10%	17,99	197,90
correspondance		- Mois Correspondance reseau Regional*	CSC	-50% de 1 abt mois "26+"	+ 26 ans // voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement mensuel non scolaire valable sur les lignes regionales	16,18	10%	1,62	17,80
		- année 12 mois / non scolaires correspondance Reseau Regional*	csc	-50% de 1 abt annuel "26+"	+26 ans / voyageur regulier / 12 mois glissants / sur présentation d'un abonnement annuel non scolaire valable sur les lignes regionales	163,55	10%	16,35	179,90

\*Accessibles à toute personne domiciliée sur GA et hors GA

### Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 / Lignes régulières de transport publics

	Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
<b>Abonnement "65 ans et +"</b>								
solidarité	- Année (12 mois)	CSC	-50% de 12 abt mois "26+"	Sous conditions d'accès / toutes heures 1/ pers. de <b>65 ans</b> min. 2/ sous conditions de ressources	194,73	10%	19,47	214,20
	- Année "Zen" (12 mois)	CSC	-75% de 12 abt mois "26+"	Sous conditions d'accès / heures creuses 1/ pers. de <b>65 ans</b> min. 2/ sous conditions de ressources	97,36	10%	9,74	107,10

### Gamme Tarifaire applicable au 6 décembre 2019 / Lignes régulières de transport publics

<b>Supports de titre / réductions tarifaires</b>								
supports	support CSC				7,27	10%	0,73	8,00
	support BSC				0,09	10%	0,01	0,10
	support CSC SAV en cas de dysfonctionnement							-
	support BSC SAV en cas de dysfonctionnement							-
	support CSC pour carte de correspondance		dans la limite de 1000 cartes / an					-
	support CSC pour operation "parainage"		dans la limite de 100 cartes / an					-
	support BSC pour opération "senior"		dans la limite de 30 supports BSC / an					-
	support CSC pour operation "malin le bus"		dans la limite de 500 cartes / an					-
	support BSC pour opération "malin le bus"		dans la limite de 200 supports BSC / an					-
	support BSC pour opération « nouveaux arrivants »		dans la limite de 1000 supports BSC / an					-
tarifs sur opérations commerciales	pass 7 jours SAV		délivré dans certains cas lors de l'établissement d'une carte ou carte défaillante					-
	Titre X voyages BSC		En cas de dysfonctionnement					-
	Titre X jours BSC		En cas de dysfonctionnement					-
	Titre 1 V Groupe 2 à 5 Voyageurs		En cas de dysfonctionnement					-
	Titre 1V Groupe 6 à 10 Voyageurs		En cas de dysfonctionnement					-
	Titre 1 mois SAV		En cas de dysfonctionnement					-
	Titre 1 mois zen SAV		En cas de dysfonctionnement					-
	Titre -18 ans corresp. annuel 10 mois SAV		En cas de dysfonctionnement					-
	Titre 18/25 ans corresp. annuel 10 mois SAV		En cas de dysfonctionnement					-
	Titre 1V Groupe 2 à 5 Voyageurs		Dans la limite de 30 titres / an					-

Titre 1V Groupe 6 à 10 Voyageurs	Dans la limite de 200 titres / an				-
Titre 1V pour opération « nouveaux arrivants »	dans la limite de 1000 titre 1V / an				-